

# TRAVAILLER ENSEMBLE EN BONNE INTELLIGENCE



Enseignant, formateur et consultant en politique publique, Patrick Norynberg est cofondateur et président d'une régie de quartier en Seine-Saint-Denis. Il est aussi membre de la direction nationale du Mouvement des régies et coordinateur national de la démarche participation citoyenne pour l'association Empreintes Citoyennes. Il nous fait part de ses commentaires.

## SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Je partage la philosophie et les propositions formulées dans ce livre. En effet, les associations peuvent être de belles écoles de la citoyenneté. Pour cela, il faut absolument les reconnaître et les soutenir pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font. Sortir de « l'appel à projets » qui met en concurrence les associations. Je pense en particulier aux quartiers politiques de la ville ou ce dont nous avons besoin, ce sont de forces vives sur le terrain, avec des bénévoles impliqués qui agissent au quotidien pour recoudre le lien social. On pourrait, par exemple, aider les associations pour leur projet associatif sur toute la durée des nouveaux contrats de ville. C'est un excellent moyen de garantir le déploiement de la solidarité active dont nous avons tant besoin dans nos quartiers. Avec cet engagement pour la durée des six ans du contrat de ville, on pourrait aussi imaginer une clause de revoyure à mi-parcours.

Dans tous les territoires, les collectivités locales et les associations peuvent aussi travailler ensemble

en bonne intelligence en se soutenant mutuellement, notamment au travers de chartes d'engagements réciproques, dispositif qui a été imaginé en 2015 et qui peine à se déployer et à se développer de façon générale sur le territoire. Lorsqu'on observe ce qui se fait dans ce cadre-là, à la fois pour préparer ces chartes et les coécrire avant qu'elles ne soient signées, elles permettent de sceller les bases d'un partenariat qui a du sens et qui repose sur des engagements clairs de chacune des parties.

## SUR L'INSERTION ET LES RÉGIES DE QUARTIER

Sans les habitants, les citoyens d'un territoire, mais aussi les élus et les bailleurs sociaux, il n'y aurait pas de régie de quartier. Ces structures associatives s'ancrent dans les territoires sur la base d'un projet à la fois d'insertion professionnelle et sociale, mais plus globalement, sur un projet endogène et de développement du lien social. La gouvernance des régies de quartier s'appuie sur ce triptyque habitants, élus locaux, bailleurs. Les habitants y

sont majoritaires dans les conseils d'administration et ils les président la plupart du temps. Là encore, la reconnaissance de ces structures pour le travail de fourmis et de dentelles qu'elles opèrent sur les territoires est indispensable. Par exemple, nous pourrions imaginer que l'État et les collectivités territoriales, dans le cadre des prochains contrats de ville « quartiers 2030 », impulsent la création de régies de quartier et les soutiennent de façon pérenne comme cela se fait avec les centres sociaux ou les espaces de vie sociale.

Enfin, ces associations appartiennent à la grande famille des acteurs de l'économie sociale solidaire et de la lutte contre toutes les exclusions. Ces structures ont beaucoup mieux résisté à la crise sanitaire passée. Elles ont fait preuve d'innovation et d'adaptabilité pour répondre à l'urgence (fabrication de masques, portage de repas). Nous avons tellement besoin de proximité, de solidarité et de fraternité ! ■